

Passerelle se bat contre les doubles mandats

Outre la réforme de l'administration, la question des doubles mandats sera soumise au peuple biennois le 26 septembre. Lancée par Passerelle, l'initiative vise à empêcher les conseillers municipaux de siéger au Conseil national ou Grand Conseil.

ISABELLE GRABER

Emmené par le conseiller de ville Roland Gurtner et le président ad interim Ueli Burri, le mouvement citoyen Passerelle est officiellement entré en campagne hier. «Jusqu'au 26 septembre, nous espérons convaincre les citoyens de voter en faveur de notre initiative, qui propose d'introduire dans le règlement de la Ville une disposition stipulant qu'un conseiller municipal ne peut pas appartenir parallèlement à un parlement», explique Roland Gurtner.

Difficile pour le conseiller de ville de faire un pronostic: «Nous ne disposons d'aucun moyen financier pour mener campagne. Nous tiendrons un stand à la rue de Nidau les 4 et 11 septembre à la rue de Nidau. Pour le reste, nous comptons sur le bon sens des citoyens...» Si les Verts soutiennent l'initiative contre les doubles mandats (sans toutefois soutenir la campagne), les autres partis biennois y sont en revanche opposés. Il y a deux semaines, un comité interparti intitulé «Non à l'interdiction



CONTRE LES DOUBLES MANDATS Les membres de Passerelle sont officiellement entrés en campagne. De gauche à droite: Roland Gurtner, Fredy Piazza et Ueli Burri.

(CHRIS HARKER)

des doubles mandats – Non à l'initiative» a ainsi été fondé par six conseillers de ville socialistes et radicaux. Emmenés par Niklaus Baltzer (SP), Pierre-Yves Grivel (PRR) et Stefan Kaufmann (FDP), les opposants à l'initiative estiment que «le peuple doit conserver sa liberté de choix et il est important que Bienne soit représentée au Grand Conseil et aux Chambres fédérales».

Un avis que ne partagent évidemment pas les initiants: «Les personnes qui exercent un double mandat sont sou-

«Pour être honnête avec lui-même, un conseiller municipal devrait donc renoncer à exercer un mandat parlementaire.»

Ueli Burri

vent dépassées par la lourdeur des charges qui leur incombent. Du coup, elles ratent des séances parlementaires et laissent traîner ou maîtrisent mal les dossiers biennois. Pour être honnête avec lui-même, un conseiller municipal devrait donc renoncer à exercer un mandat parlementaire», poursuit Ueli Burri.

Faute d'avoir pu convaincre le Conseil de ville, les autorités ne proposent pas de contre-projet à l'initiative. Les citoyens auront le dernier mot le 26 septembre. /IG